

COMMISSION DES AUDIENCES DE LIBÉRATION CONDITIONNELLE
P.O. BOX 4036
SACRAMENTO, CA 95812-4036
(916) 445-4072



AVIS DE L'AVOCAT DU DÉTENU

[DATE]

[NOM DE FAMILLE DU DÉTENU], [PRÉNOM] [NOM DE FAMILLE]
[# CDCR]
[INSTITUTION]

Sujet: Représentation d'un avocat à l'audience d'aptitude à la libération conditionnelle

Avocat: [AVOCAT PRÉNOM NOM]

Adresse de l'avocat: [ADRESSE, VILLE, ÉTAT, CODE POSTAL]

Date de l'audition: [MOIS JJ, AAAA]

Heure de l'audition: [00:00 AM/PM]

Lieu de l'audition: [ADRESSE DE L'INSTITUTION, VILLE, ÉTAT, CODE POSTAL]

Méthode de conduite de l'audition :

[La désignation du BITS indique IP, « En personne », si aucune désignation IP, indiquer « Par vidéoconférence »].

L'avocat susmentionné vous représente lors de votre audition sur l'aptitude à la libération conditionnelle.

En vertu du California Code of Regulations (CCR), titre 15, sections 2053 et 2054, le Board of Parole Hearings (Board) détermine si une audience se déroulera par vidéoconférence ou en personne. La Commission fixera une date d'audience en personne si cela est nécessaire pour assurer une communication efficace entre vous et les agents chargés de l'audience. Si l'audition se déroule en personne, les agents d'audition seront physiquement présents avec vous dans l'établissement pour l'audition. Si l'audience se déroule par vidéoconférence, l'instance d'audition se présentera à l'audience et communiquera avec vous par vidéoconférence.

Renonciation à une audience en personne

En outre, le CCR, titre 15, section 2055, sous-section (a), stipule que si un détenu est programmé pour une audience en personne, le détenu ou son avocat peut soumettre une demande écrite à la Commission au moins 100 jours avant l'audience pour demander que l'audience se déroule par vidéoconférence. Si cette

demande est soumise par votre avocat, elle ne nécessite pas votre signature. La demande doit indiquer le motif de la demande et affirmer, à la connaissance du demandeur, qu'une audience en personne n'est pas nécessaire pour permettre aux agents d'audience d'établir une communication efficace avec vous. La Commission examinera la demande et fixera une audience par vidéoconférence si elle estime qu'une audience en personne n'est probablement pas nécessaire. La demande de dispense d'audience en personne doit être envoyée à l'adresse suivante Board of Parole Hearings, Attn : Program Operations/Scheduling Unit, P.O. Box 4036, Sacramento, CA 95812.

L'avocat doit être physiquement présent avec le détenu lors de l'audience

Que l'audience se déroule en personne ou par vidéoconférence, votre avocat et l'interprète prévu, le cas échéant, doivent être physiquement présents avec vous pendant l'audience, à moins que vous ne renonciez à leur présence physique en vertu du CCR, titre 15, section 2057, subdivision (a). Cette demande peut être présentée par vous-même ou par votre avocat en votre nom. Si elle est présentée par votre avocat, elle ne nécessite pas votre signature. La demande de dispense de la présence physique de l'avocat et/ou de l'interprète doit être envoyée à la Commission dès que possible à l'adresse suivante Board of Parole Hearings, Attn : Program Operations/Scheduling Unit, P.O. Box 4036, Sacramento, CA 95812.

Autres participants

Si l'audience se déroule en personne, un représentant du bureau du procureur peut choisir d'y assister en personne, par vidéoconférence ou par téléphone. En outre, toute victime, tout proche parent de la victime, tout membre de la famille de la victime, tout représentant désigné ou toute personne de confiance peut également participer à l'audience. Si l'audience se déroule par vidéoconférence, ces personnes ne peuvent comparaître que par vidéoconférence ou par téléphone.

Si vous avez des questions concernant cette affaire, veuillez contacter la Commission des audiences de libération conditionnelle à l'adresse suivante

**Commission des Audiences de Libération Conditionnelle
A l'attention de : Program Operations/Scheduling Unit
P.O. Box 4036
Sacramento, CA 95812**